

DÉPARTEMENT
 DE L'ESSONNE
 Arrondissement de
 Palaiseau
 Canton d'Arpajon

N°	2025	006	15
----	------	-----	----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY**

DATE DE CONVOCATION 23 janvier 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le 29 janvier à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 23 janvier 2025	Étaient présents : M. LEHMANN, MME DELAVOIX, M. BRÉHIER, MME ROCH, MME MILLER, et M. FROGER Maires adjoints, M. DELAHAIE, M. MONROIG, MME RAFOUJAULT, M. SIPA, M. GOUSSEFF, MME NOËL, M. LAURENT, MME BALRADJE et M. JACQUIN formant la majorité des membres en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE : 24	Absents représentés : MME BESANÇON par M. MATT, M. LEDUC par M. LAURENT, M. PICARD par M. SIPA, MME MERTZ par MME ROCH et M. FRIMON-RICHARD par MME RAFOUJAULT.
PRÉSENTS : 16	Absent excusé : M. LANOË
VOTANTS : 21	Absents : M. BETTI et MME TISSOT. MME DELAVOIX a été élue secrétaire de séance.

**DETR / DSIL 2025
 CONSTRUCTION D'UN ESPACE DE RESTAURATION POUR LE GROUPE SCOLAIRE ALPHONSE DAUDET**

Monsieur Philippe LEHMANN, 1^{er} Maire Adjoint, chargé du Développement Urbain, Économique et Numérique, expose à l'Assemblée que dans le cadre des dotations de l'État (DETR, DSIL) – programmation 2025, la municipalité souhaiterait inscrire comme opération, la construction de l'espace de restauration Alphonse DAUDET. Le restaurant aura une superficie de 600 m², de plain-pied ; les convives élémentaires seront servis en self et les maternels à table. 500 repas (en liaison froide) seront servis chaque jour. De plus, la construction sera à haute valeur environnementale grâce notamment à l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture.

Il précise que le projet est estimé à 2 806 433,00 euros et que l'ouverture est programmée pour la rentrée de septembre 2026.

Il indique que le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 2 806 433,00 HT, décomposé comme suit :

Maitrise d'œuvre :	277 660,00 €
Programmiste	19200,00 €
AMO :	40 000,00 €
Contrôleur technique :	17 480,00 €
Coordonnateur SPS :	8 832,00 €
Étude géotechnique :	19 300,00 €
Géomètre :	6 520,00 €
Travaux :	2 417 441,00 €

Le plan de financement serait le suivant :

Montant total de l'opération HT :	2 806 433,00 €
Montant Total TTC :	3 367 719,60 €

Financement :

Dotation de l'État (DETR/DSIL) :	200 000,00 €
Contrat d'aménagement régional :	794 483,00 €
Bonus écologique (Région) :	329 475,00 €
Contrat terre d'avenir (département) :	363 651,00 €
Autofinancement :	<u>1 680 110,60 €</u>
Total TTC :	3 367 719,60 €

Monsieur Lehmann précise que les travaux seront réalisés et mandatés au cours des années 2025 et 2026.

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

VU les avis favorables émis par la commission conjointe du développement urbain, économique et numérique, des travaux et de la voirie, de la transition énergétique et du développement durable, le 16 janvier 2025, et par la commission des finances et des affaires administratives, le 22 janvier 2025,

Après en avoir délibéré, par 18 voix POUR, 3 voix ABSTENTION (Monsieur BRÉHIER, Mme RAFOUJAULT et Mr FRIMON-RICHARD),

APPROUVE l'opération « construction de l'espace de restauration Alphonse DAUDET »,

APPROUVE le plan de financement et l'échéancier de réalisation comme susmentionnés,

SOLLICITE de Monsieur le Préfet de l'Essonne l'attribution de la DETR, de la DSIL – programmation 2025,

DIT que les recettes et les crédits nécessaires au financement de la dépense seront inscrits aux budgets exercices 2025 et 2026,

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Contre exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 04/03/2025
et de la publication le : 04/03/2025
Le Maire


Edouard MATT

Pour extrait conforme
Le Maire d'Egly

Edouard MATT
